



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

CONSEILLERS EN FONCTION	CONSEILLERS PRESENTS	PROCURATIONS	CONSEILLERS ABSENTS
29	16	04	13

*Séance du 15 mai 2023, sous la présidence de Monsieur Laurent KLEINHENTZ, Maire.
Convocation du 5 mai 2023.*

PRESENTS : Mmes TUSCHL - ADAMY - HARRATH - IDIZ (arrivée au point n° 5) - ANANICZ - FRANGIAMORE.

MM. KLEINHENTZ - USAI - BERBAZE - SATILMIS - OURIAGHLI - KLASSEN - BOUMEKIK - RAHAOUI - BAHFIR - ESTRADA (arrivé au point n° 11) - MILIOTO.

PROCURATIONS : Mmes RUSSELLO - BECKENDORF - PIESTA - KERMAOUI - M. EGLOFF qui ont donné procuration respectivement à Mme TUSCHL - MM. KLEINHENTZ - MILIOTO - ESTRADA - BAHFIR.

ABSENTE EXCUSEE : Mme MANGIONE.

ABSENTS : Mmes CHEBLI - YILDIRIM - KHOUMRI - MM. PODBOROCZYNSKI - LA LEGGIA - ELHADI.

10 - Demande de subvention de la musique municipale pour achat d'instruments

Rapporteur : Mauro USAI

Exposé des motifs :

Par courrier en date du 3 mai 2023, la musique municipale « Avant-garde Saint-Jean » a sollicité une subvention pour l'achat de différents instruments destinés aux élèves de l'école de musique qui intégreront prochainement l'orchestre municipal.

Pour ce faire un devis d'un montant de 2 681,90 €.

La commission de l'administration générale, de la vie associative et patriotique, après examen de cette demande, a proposé l'octroi d'une subvention de 2 681,90 €.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, après discussion, le conseil municipal :

- approuve le montant de cette subvention et autorise le mandatement de la somme de 2 681,90€.

Décision adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire
Laurent KLEINHENTZ

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr »